

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

<u>En exercice</u> : 15	<u>Présents votants</u> : 14	<u>Pour</u> : 14+1 procuration	<u>Abstention</u> : 0	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	------------------------------	-----------------------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille vingt-quatre le 26 février à 20 heures 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 20 février 2024

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :**

ARLOT-PELLEVOISIN Cindy	<b>POUR</b>	JULIEN Monique	<b>POUR</b>	PEYRAZAT Pierre	<b>POUR</b>
BAZINET Bernard	<b>POUR</b>	MATHIS Franck	<b>POUR</b>	PIALHOUX Laurent	<i>Procuration</i>
DAGNAS Delphine	<b>POUR</b>	MARENDA Vincent	<b>POUR</b>	ROUMAT Gérard	<b>POUR</b>
GRASSET Cécile	<b>POUR</b>	MARENDA Yoann	<b>POUR</b>	VEDRENNE Jean	<b>POUR</b>
GENDRE Valérie	<b>POUR</b>	METIFEU Francis	<b>POUR</b>	VIGNERON Sébastien	<b>POUR</b>

**ABSENT(S) EXCUSE(S)**: Laurent PIALHOUX (Procuration à Bernard BAZINET)

**ABSENTS**:

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Pierre PEYRAZAT

**2024-03 Nomination d'élus référents en matière de développement durable auprès de la CCPN**

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal du courrier émanant du Président de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, cosigné par le vice-président en charge du développement durable, informant les communes de l'approbation du Plan Climat Air Energie Territorial le 07 décembre 2023 par le conseil communautaire.

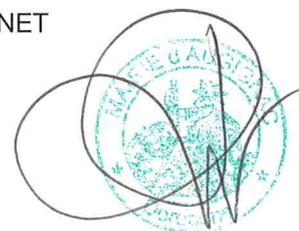
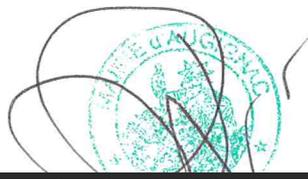
Au sein de chaque commune, des élus référents doivent être nommés pour travailler à la mise en action du PCAET.

Le Maire propose Monsieur Laurent Pialhoux et Mme Cécile Grasset pour représenter la commune d'AUGIGNAC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents de nommer Monsieur Laurent Pialhoux référent titulaire et Mme Cécile Grasset référente suppléante pour participer à la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial.

Le Maire certifie sous sa  
Responsabilité le caractère  
Exécutoire de cet acte.  
Le Maire, Bernard BAZINET

Pour copie conforme en Mairie, le 27 février 2024  
Au registre sont les signatures  
Le Maire  
M. Bernard BAZINET



**AR Prefecture**

024-212400162-20240226-2024\_03-DE  
Reçu le 29/02/2024  
Publié le 29/02/2024

Déposé à la-Préfecture le :  
Commune d'Augignac-Affichage le  
Page 1 sur 1